

## **Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse et Inter'Âges - Avenant programmatif 2010 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Versement de la subvention annuelle**

**M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur :** La convention pluriannuelle de trois ans avec l'Association Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux», a été renouvelée, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté par le Conseil Municipal le 10 mai 2007 puis prolongée d'un an le 14 décembre 2009.

Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'actions engagé par l'Association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2010 avec l'Association.

L'association «Foyer Mixte des Jeunes Travailleurs - Les Oiseaux» a pour finalité d'accueillir en priorité des jeunes âgés de 16 à 28 ans dans une structure d'hébergement socioculturel.

Pour l'année 2010, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer la transversalité de ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union nationale des FJT dans les domaines de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi social, de la prévention, de la santé, de la citoyenneté et de l'accès à l'autonomie, l'accès à la culture au travers de ses secteurs d'activités que sont : un accueil et un accompagnement des jeunes par rapport à l'hébergement, une restauration sociale ouverte sur l'extérieur, des activités socioculturelles, une programmation culturelle et une vie de Foyer également ouvertes sur l'extérieur.

L'hébergement (162 lits au FJT et 20 appartements de 40 lits au Foyer - Soleil des Orchamps) est axé en priorité sur l'accueil de jeunes de 16 à 25 ans ayant trouvé un emploi, une formation ou un stage sur l'agglomération de Besançon ou ayant des projets de recherche d'emploi.

Au total, le FJT est composé de 104 chambres individuelles, 13 chambres double, 12 chambres - mini studios dont 3 accessibles aux personnes handicapées.

En 2009, 453 personnes ont séjourné au FJT (488 personnes en 2008, 480 en 2007) dont 56 en séjours fractionnés (contrats en alternance). La durée moyenne des séjours est de 5,6 mois.

D'autre part, le FJT dispose d'une Auberge de jeunesse (13 chambres disponibles sur l'année et davantage l'été). 3 456 nuitées ont été recensées (3 104 en 2008, 2 500 en 2007) pour 1 620 personnes.

La restauration sociale est ouverte sur l'extérieur (entreprises, artisans, personnes âgées du quartier...).

Le FJT, lieu ouvert toute l'année 24h/24 h, compte 37 salariés. En 2009, une seconde animatrice socio-éducative a été embauchée.

La Ville apporte son soutien à deux activités : l'accompagnement social et la programmation culturelle.

### **I - Accueil et accompagnement des jeunes**

Cela consiste à :

- accueillir dans un cadre de vie collective, volontairement intégré dans le tissu social, culturel et économique, toute personne qui en fait la demande. Cet accueil se fait prioritairement en direction des jeunes et repose sur l'hébergement, la restauration et la programmation culturelle.

- aider à insérer et à promouvoir, par tous les moyens y concourant, les jeunes et adultes, quelles que soient leurs difficultés dans le champ professionnel et social, en tenant compte des spécificités de chacun, de leur projet...

## II - Programmation culturelle

Chaque mois, le FJT propose une programmation culturelle, gratuite et accessible à tous les publics. Ce programme s'appuie sur des temps forts et des rendez-vous réguliers. Ainsi chaque jeudi est proposée une séance de ciné club et au moins deux mardis par mois sont consacrés à des concerts (rock, blues, jazz, chanson, musique classique...), une guinguette mensuelle, des pièces de théâtre ou spectacles de café théâtre, des conférences, des expositions...

La programmation culturelle 2010 est basée essentiellement sur cinq types de manifestations : projection de films (35 à 40 par an), expositions (20), spectacles - concerts & théâtre (20), guinguettes (9) et conférences (10). Le FJT accueille aussi 3 séances de cinéma plein air avec l'opération «Un été au ciné - Passeurs d'images».

Le FJT participe également au Festival Jazz en Franche-Comté et Festival Musiques Libres et collabore avec le Nouveau Théâtre - CDN et l'URFOL.

Cette programmation de qualité, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit, facteur de mixité et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2010 s'élève à 2 040 000 €. Le résultat est négatif en 2009 de - 34 937 € avec 1 964 877 € de charges contre 1 929 940 de produits.

	2009	Sollicitations 2010	Proposés 2010
Action sociale d'accompagnement par le logement	20 400 €	30 000 €	20 800 €
Programmation culturelle	18 800 €	30 000 €	19 000 €
<b>Total</b>	<b>39 200 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>39 800 €</b>

## Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider le versement d'une subvention d'un montant de 39 800 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux». En cas d'accord, la somme sera prélevée au chapitre 65.422/6574 CS 47041.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2010 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme CRABBÉ-DIAWARA n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.*